

ÉSPÉ : Formation bradée

Hollande avait mis la refondation de la formation en tête de ses promesses de campagne. Les ÉSPÉ sont censées l'incarner. Mais dès leur mise en place, plusieurs ÉSPÉ ont connu des mobilisations : les conditions de travail et de formation y sont très difficiles.

Si les ÉSPÉ sont intégrées aux universités, elles pâtissent surtout de leur manque de moyens. Des postes de formateurs-trices ne sont pas pourvus, et trop peu de moyens sont prévus pour assurer le suivi des étudiant-e-s en stage.

Au-delà des moyens, l'articulation entre le terrain et la formation universitaire est quasiment absente : aucun cadre institutionnel de travail commun entre les formateurs-trices des ÉSPÉ et les autres acteurs de la formation, alors qu'ils-elles devront assurer le co-tutorat des stagiaires ; quant aux tuteurs-trices, la plupart n'a pas reçu de formation. Comment penser qu'ils-elles pourront participer au suivi du mémoire s'appuyant sur la recherche ?

Il faut dire que les ÉSPÉ se sont mises en place précipitamment. Les maquettes ont été imaginées dans l'urgence. Il existe une grande disparité sur le territoire, pour les contenus comme pour les volumes de formation (jusqu'à 25 % de variation des volumes horaires d'un master MEEF à l'autre).

Par ailleurs, l'employeur y tient une place dominante : stages donnant une place centrale aux chefs d'établissements et aux inspecteurs, volonté de contrôle des intervenant-e-s dans la formation (y-compris ceux de l'ÉSPÉ) voire utilisation des volumes de formation pour conduire des conférences assurant le service après-vente des réformes en cours, sur-représentation dans les conseils de l'ÉSPÉ...

Les liens de la formation avec la recherche, notamment en éducation, s'en trouvent encore fragilisés.

Dans de telles conditions, la formation ne peut être à la hauteur des besoins, et beaucoup de stagiaires disent leur déception, voire la critiquent au profit du terrain. C'est une catastrophe pour nos métiers, d'autant plus dans un contexte où l'on tente de déqualifier les enseignant-e-s en leur imposant des pratiques pédagogiques utilitaristes et simplistes.

Le SNES-FSU doit poursuivre et intensifier son engagement aux côtés des étudiant-e-s, des stagiaires et des formateurs-trices, en les accompagnant dans les établissements et en étant présent dans les ÉSPÉ. Il doit contribuer à construire et élargir les mobilisations dans les ÉSPÉ : à travers elles, ce sont nos propres revendications sur la formation et notre projet d'école démocratique et ambitieux, que nous pouvons porter. Il faut continuer à exiger des conditions véritablement démocratiques dans l'élection des représentant-e-s au conseil d'école. Les personnels et les usagers de l'ÉSPÉ doivent être représenté-e-s de manière majoritaire au Conseil de l'école et les représentant-e-s des personnels titulaires, expert-e-s de leurs métiers, doivent également y siéger.

Marie Haye, Raphaël Andere, Romain Gentner, Ecole Emancipée.